



la ville
divonne
l'ouverture

je viens à divonne

Les bains



international

Salon « Made in France » au Koweït

rencontres « Espectaculo insólito »

NUMÉROS UTILES

> mairie de Divonne-les-Bains

Horaires d'accueil du public

8h00-12h00 et 14h00-17h30

Permanence État Civil

Samedi matin 9h30 à 12h00

Standard : 04 50 20 03 49

Fax accueil : 04 50 20 47 87

Courriel mairie@divonne.fr

Services internes de la mairie :

Secrétariat du maire :

04 50 20 47 00

Fax 04 50 20 01 40

Service communication :

04 50 20 47 05

Secrétariat général :

04 50 20 47 12

Service domaine : 04 50 20 47 01

Service comptabilité :

04 50 20 47 40

Service urbanisme-cadastre :

04 50 20 47 20

Services techniques :

04 50 20 47 30

Service scolaire : 04 50 20 47 11

Service social : 04 50 20 47 60

Service culturel : 04 50 20 47 80

Service accueil-population

-associations : 04 50 20 47 81

Service des sports : 04 50 20 47 19

Service floral : 04 50 99 02 80

Service bâtiment : 04 50 20 47 74

Service police municipale :

04 50 20 02 76

Gymnase : 04 50 20 27 75

Permanence des élus :

le samedi matin de 10h00 à 12h00

(sans rendez-vous)

Pour contacter le député :

04 50 99 17 45 ou 04 50 99 17 46

Communauté de Communes

du Pays de Gex : 04 50 42 65 00

Office de Tourisme :

04 50 20 01 22

www.divonnelesbains.com

divonne@divonnelesbains.com

> permanences tenues en mairie

- Assistante sociale :

les mardi et jeudi matin :

de 9h00 à 12h00

- CRAM (caisse retraite) :

le 4^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 12h00

L'après-midi sur rendez-vous au

06 80 67 78 55

- OR.GE.CO. (consommateurs) :

le vendredi matin de 9h30 à 12h00

> centres sociaux

Accueil gessien : 04 50 41 67 82

Centre médico social à Gex :

04 50 42 12 53

Sécurité sociale

"C.P.A.M." de Bellegarde :

8 rue Zéphirin Jeantet,

01200 Bellegarde • 0820 904 122

Permanence tenue à la mairie de

Gex le 1^{er} lundi sur rendez-vous

uniquement au 0820 904 122

Bibliothèque pour Tous :

04 50 20 05 27

place de l'église

horaires d'ouverture :

lundi & mercredi : 17h00-19h00

vendredi : 16h00-18h30

samedi : 10h00-12h00

Centre d'animation "ALFA 3A" :

04 50 20 30 93

rue du Mont Blanc

Crèche-halte-garderie :

04 50 20 28 82

rue du Mont-Blanc

Service emploi jeunes

de la Communauté de Communes

à Divonne :

04 50 20 32 27

bureau installé place de l'église,

bâtiment de la poste

A.N.P.E. St-Genis/Pouilly :

04 50 28 24 14

Amicale des frontaliers :

04 50 20 27 33 & fax 04 50 20 35 75

51 rue des Bains, Divonne

Groupement des frontaliers :

04 50 20 95 46

bureau de permanence à Divonne,

place de l'église, bâtiment de la

poste, uniquement le lundi de

14h30 à 18h30

Ensemble Jazz Divonne (école de

musique) : 04 50 20 18 63

> écoles de Divonne :

École d'Arbère : 04 50 20 29 57

École maternelle du Centre :

04 50 99 17 40

École primaire du Centre :

04 50 20 02 65

École de Vésenex : 04 50 20 76 70

École de Villard : 04 50 20 04 39

Inscriptions scolaires :

04 50 20 47 11

mairie, service scolaire

Collège Marcel Anthonioz :

04 50 20 10 52

> services publics

Sous-Préfecture de Gex :

04 50 41 51 51 & fax 04 50 41 42 87

Préfecture : 04 74 32 30 00

Trésor Public de Gex :

04 50 41 51 03

Hôtel des Impôts de Bellegarde :

04 50 56 69 40

11, rue Ampère

Thermes de Divonne, "VALVITAL" :

04 50 20 27 70

273, avenue des Thermes

www.valvital.fr

divonne@villegiatherm.com

> Aéroports

Aéroport de Genève :

0041 900 57 15 00

Aéroport de Lyon Saint-Exupéry :

04 72 22 72 21

> quelques informations utiles

Ordures ménagères : 04 50 42 20 78

changement de jours de collecte :

lundi & jeudi

Collecte du tri sélectif dans les

3 bacs avec des couvercles de

couleurs différentes (logo de la

communauté de communes du

Pays de Gex « CCPG ») :

mardi matin - 04 50 40 61 36

Allo encombrants : 04 50 20 65 86

Générale des Eaux : 0810 000 777

Maison de retraite "Résidence des

Anciens" : 04 50 20 12 35

Infirmière, soins à domicile :

Madame Mougey - 04 50 20 79 94

Ambulances :

• Gex : 04 50 41 52 53

• St-Julien-en-Genevois :

04 50 49 39 20

SNCF Divonne : 04 50 20 07 27

Bus TPN "Nyon-Divonne-Coppet" :

horaires des bus mis à la disposition

du public à l'accueil de la mairie

Téléphone des TPN :

(004122) 994 28 40

S.O.S. Animaux : « le Vestiaire »

(vente et collecte de vêtements)

04 50 41 74 80

Ouvert tous les mardis de 14h00 à 16h00

et le 1^{er} samedi du mois de 10h00 à 11h00

Dépôt de vêtements :

uniquement le jeudi de 14h00 à 16 h00

> numéros d'urgence

Pharmacies de garde :

la garde commence le jour indiqué

à 19h00 et se termine le jour indi-

qué à 19h00 :

Pour juillet 2004 :

10/07/04 au 17/07/04

pharmacie Lotz-Mattern

(Ferney : **04 50 40 97 44**)

17/07/04 au 24/07/04

pharmacie Bouquet

(Ferney : **04 50 40 68 97**)

24/07/04 au 31/07/04

pharmacie Mercier

(Ornex : **04 50 40 53 86**)

Pour août 2004 :

31/07/04 au 07/08/04

pharmacie Pel

(Gex : **04 50 41 47 95**)

07/08/04 au 14/08/04

pharmacie Savariau

(Gex : **04 50 41 54 04**)

14/08/04 au 21/08/04

pharmacie Fernoux

(Divonne : **04 50 20 00 93**)

21/08/04 au 28/08/04

pharmacie Maissa

(Divonne : **04 50 20 00 57**)

Pour septembre 2004 :

28/08/04 au 04/09/04

pharmacie Hybord

(Segny : **04 50 41 47 93**)

04/09/04 au 11/09/04

pharmacie Robert-Loroux

(Prevessin : **04 50 28 06 79**)

11/09/04 au 18/09/04 :

pharmacie Revol

(Ferney : **04 50 40 72 10**)

Médecins de garde :

Appelez le 15

Gendarmerie : 04 50 20 00 20

ou composez le 17

Pompiers (centre de secours) :

04 50 20 13 61 ou composez le 18

Urgences médicales

et paramédicales :

composez le 15

> état-civil

Naissances

- Elliott Moiroud, le 27/02/2004 à Genève, Suisse
- Clémence-Marie Stéphan, le 26/04/2004 à Chêne-Bougeries, Suisse
- Antoine Cateux, le 13/05/2004 à St-Julien-en-Genevois
- Lou Madier de Champvermeil, le 20/05/2004 à St-Julien-en-Genevois
- Hugo Mainguy, le 14/06/2004 à Thonon-les-Bains

Mariages

- Christophe Vaesen et Coumba Sonko, le 05/06/2004
- Anthony Barriot et Virginie Ledaguenel, le 05/06/2004
- Frédéric Guignard et Alexandra Guichard, le 05/06/2004
- Joël Contat et Emmanuelle Carbucaia, le 19/06/2004
- Stéphane Martin et Anne Bodner, le 26/06/2004
- Bernard Siron et Inggried Pandeiro, le 26/06/2004
- Bernard Kucharski et Sophie Martiello, le 26/06/2004

Décès

- Denise Ronzel, née Clini, 75 ans, le 25/05/2004 à Evian-les-Bains
- Hubert Guin, 7 ans, le 31/05/2004 à Genève
- Violette Debaud, née Pacini, 92 ans, le 26/05/2004 à St-Julien-en-Genevois
- Germain Dubout, 93 ans, le 05/06/2004 à Gex
- Marie-Thérèse Mercier, 88 ans, le 15/06/2004 à St-Julien-en-Genevois
- Abel Pruvost, 93 ans, le 26/06/2004

sommaire

Les adresses utiles • état civil

Sommaire • édito

Divonne la vie

Expo urbaine : « Espectaculo insólito »

Espace Jeunes : portrait de Dorine Babooram

Montée en puissance de l'USD

Agenda

Divonne la ville

Expression politique

Où en sont les projets communaux ?

Divonne l'ouverture

Rencontres et échanges transfrontaliers sur le développement durable

Renseignements été 2004

page 2
page 3

page 4
page 4
page 5
page 6

page 7
page 8

page 10
page 12

édito



Le premier rôle du maire, c'est d'être à l'écoute des préoccupations des habitants de sa ville. Une fois comprises, ces préoccupations doivent se traduire en actes et en réalisations concrètes.

Aussi, je souhaitais que vous soient présentées les 4 principales préoccupations sur lesquelles l'équipe municipale se consacre et souhaite se consacrer encore davantage.

Le développement de la région lémanique crée une pression foncière considérable dans l'ensemble du Pays de Gex et notamment à Divonne-les-Bains. Pour moi, c'est une véritable inquiétude car je crains un changement de nature de notre commune et c'est la raison pour laquelle je serai vigilant sur l'élaboration du PLU. Je voudrais aussi que les Divonnais se mobilisent pour nous dire quelle ville ils souhaitent pour demain. Veulent-ils transformer les espaces agricoles en zones constructibles ? Quel style de vie, quel environnement veulent-ils préserver ? Il faut que les Divonnais s'expriment sur le sujet.

Notre seconde préoccupation porte sur les compétences très importantes que nous avons reçues dans le domaine de l'éducation. Certes, nous avons la compétence de la construction et de la maintenance des écoles. Mais bien au-delà, nous savons que c'est un soutien aux activités pédagogiques qui est de plus en plus demandé aux communes. Quelles activités ludiques, culturelles, et quelles procédures d'accompagnement doivent être mises en œuvre ?

Tels sont les enjeux du véritable projet éducatif dans les écoles dont nous avons la responsabilité.

La troisième préoccupation, c'est la sécurité. Ce qui me frappe le plus dans notre société, c'est le non-respect de l'autre, de la personne mais aussi de ses biens. Les visites nocturnes par des cambrioleurs, notamment chez les personnes âgées, créent des traumatismes inouïs. La sécurité routière, la sécurité de nos bâtiments, sont des responsabilités considérables que les communes doivent assumer sans faillir.

Enfin la quatrième préoccupation porte évidemment sur le développement économique. Divonne doit rester une station touristique et thermale. Vous savez que le casino a connu une désaffection dans le courant de l'année 2003, désaffection qui s'est prolongée jusqu'à aujourd'hui. Une nouvelle organisation de l'entreprise, de nouvelles orientations pourront permettre, je l'espère, de passer ce mauvais cap. Mais en même temps, il nous faut penser au développement de nos capacités d'accueil, que ce soit l'hôtellerie ou les résidences hôtelières. Chacun a pu constater qu'enfin des investisseurs s'intéressaient à Divonne-les-Bains sous cet angle là. Il faut et nous continuerons à amplifier le mouvement.

Toutes ces questions reviendront avec force à la rentrée avec la publication du dossier consacré au bilan de mi-mandat. Pour l'heure, je souhaite à tous les Divonnais et Divonnaises de bonnes vacances !

Etienne Blanc

Etienne Blanc, Député-Maire de Divonne-les-Bains



Directeur de publication :
Etienne Blanc
Comité de rédaction :
**Pierre Jobard, Christiane Lachize,
Didier Laï, Amélie Poirier,
Marie-Claude Pignot
Michèle Ragobert, Laurent Védie
Olivier Granger
Hôtel de Ville
73, avenue des Thermes
01220 Divonne-les-Bains
Courriel communication@divonne.fr
Tél. 04 50 20 03 49
Fax 04 50 20 01 40
Réalisation :
X'PRIME Thoiry/Lyon 04 78 38 19 76
Impression : IOF
Photographies :
**Philippe Woods,
Audrey Charvieu,
Service Communication**
Tiré à 4500 exemplaires
Distribué par votre facteur**

je vis à divonne

3

LES BAINS



ville de rencontres

EXPOSITION URBAINE 2004

« spectaculo insólito »

> œuvres de carmen arvizu, artiste mexicaine, à découvrir en ville du 21 juin au 30 septembre



En bref...

• communiqué du CCAS
La canicule :
n'attendons pas
la loi, agissons !

La canicule de l'été 2003 a montré qu'il y avait dans notre pays de plus en plus de personnes âgées en situation d'isolement et de très grande fragilité.

L'État va d'ailleurs adopter une loi dans les jours qui viennent. Elle aura pour but d'améliorer la prise en charge des personnes dépendantes dans notre société.

L'équipe municipale et le CCAS, sans attendre l'entrée en vigueur de la loi, ont décidé de mettre en place un dispositif d'alerte et d'interventions.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, n'hésitez pas à prendre contact avec notre CCAS et notamment Mesdames Marie-Fée CHAMPAGNE et Martine BOLLON au 04.50.20.47.60

• nouveaux employés communaux

De gauche à droite sur la photo

Leslie GUETTE
Secrétariat du Maire
Depuis le 1^{er} avril 2004

Laurent VÉDIE
Chargé de Communication
Depuis le 1^{er} juin 2004

Anna-Gaëlle BEEN
Responsable Finances
Depuis le 8 juin 2004

Céline MANTIN
Service du Domaine
Depuis le 16 juin 2004

Nicolas CAMPART
Informaticien
Depuis fin avril 2004



▶ Onze sculptures attendent le visiteur au gré de sa promenade, un bestiaire coloré, familier et fabuleux, du chat à l'éléphant, du coq au crocodile.

Parcours disponible à la mairie et à l'Office de Tourisme.

Carmen Arvizu a présenté de nombreuses expositions collectives, en Suisse, au Mexique, aux États-Unis. Ses dernières expositions individuelles : en 2000, à la galerie Espacio, Morges ; à la galerie Cigarini, Genève ; à la galerie Picpus, Montreux. En 2001 : au Musée d'art contemporain Ateneo de Yucatan à Mérida, Mexique ;

à Alex's galerie, Klosters. En 2002 à la galerie Espacio, Morges.

Une exposition de ses peintures est proposée du 22 juin au 17 juillet, salle d'exposition de l'Hôtel de ville du mardi au samedi de 15 à 19 heures, entrée libre.

L'exposition urbaine est proposée en partenariat avec la Galerie Espacio, à Morges, qui expose également l'artiste du 19 juin au 8 juillet.

Renseignements :
Service Culturel
Tél. 04 50 20 03 49
culture@divonne.fr

portrait - espace jeunes

Dorine Babooram

> L'engagement et l'ouverture d'esprit au service de l'éducation

▶ Sans risquer de se tromper, on peut dire que le courant est passé entre Dorine Babooram et les jeunes divonnais. Âgée de 33 ans et nous venant tout droit de Bellegarde où elle a été animatrice sociale dans un quartier pendant 9 années, Dorine est depuis 3 ans responsable de l'espace jeunes de Divonne. Arrivée pour découvrir une autre facette de l'action en direction des adolescents, Dorine s'est investie sans compter dans l'Espace Jeunes, et a bouleversé les habitudes des adolescents divonnais, desquels elle dit un brin amusé que « ce sont des anges, un public très respectueux » qui ne lui a jamais posé de soucis de confiance, cela dépendant bien entendu du regard que l'on jette sur lui.

A son arrivée, elle a du réveiller les initiatives de tous sur des projets qu'ils pourraient construire

ensemble afin que l'Espace Jeunes ne soit pas qu'un lieu de jeux et de loisirs : « Je leur ai raconté ce que j'avais fait avec d'autres groupes d'adolescents et cela leur a donné des idées ». Cette année, ils ont mis sur pied, ensemble et du début à la fin, un séjour culturel et éducatif à l'étranger, à Gironne en Espagne. Ils se sont occupés de la recherche des hébergements, de la définition du programme des visites après un vote entre eux, du planning des actions pour financer le séjour (actions au Champion, vente sur le marché le dimanche... + participation symbolique de chaque enfant) et les plus jeunes, les 6^{ème} se sont investis comme les grands, « je n'avais jamais vu ça, c'est épatant, moi, je me suis contentée d'accompagner leurs recherches et de mobiliser leurs énergies, et il en faut ! ».



Aux yeux du profane, le lien avec l'activité première de l'Espace Jeunes qu'est l'accompagnement scolaire n'est peut-être pas évident à première vue. Pourtant, si l'on écoute son animatrice le lien est manifeste : « le fait de mener ce projet leur apprend à être responsables et à s'investir pleinement et de A à Z dans une action. »

➔ D'un point de vue méthodologique, c'est très formateur car cela fonctionne de la même façon au niveau scolaire : quand on ne comprend pas un exercice, on n'abandonne pas, on essaye de comprendre et on persévère jusqu'à réussir ! »

S'il y avait 8 inscrits il y a 3 ans, l'accompagnement scolaire attire aujourd'hui le double d'enfants et les pré-inscriptions pour la rentrée

sont plus importantes encore, ce qui ne va pas aider à résoudre la question des locaux trop exigus... Ce succès illustre la confiance que les parents font maintenant, après une phase de sensibilisation, à l'Espace Jeunes dans le rôle complémentaire qu'il occupe au côté de l'école, pour les adolescents !

Une autre étape, complémentaire à la responsabilisation et à l'au-

tonomisation des 80 adhérents de l'Espace Jeunes, et à la demande de la mairie, interviendra à la rentrée avec la mise en place d'un Comité Consultatif de la Jeunesse (CCJ). Pour Dorine, « c'est un projet qui aidera sans aucun doute les jeunes à s'attacher à la commune, à s'intégrer plus encore à la vie locale et à se sentir mieux reconnus comme des acteurs à part entière, à leur niveau ».

Dorine qui « rêvait d'aider les autres » se dit aujourd'hui « très satisfaite du contact avec les enfants, les professionnels, les parents, les bénévoles et la mairie ». Son action exige, à chaque instant, ouverture d'esprit et sens de l'écoute, énergie, c'est pourquoi son leitmotiv reste « BOUGEZ-VOUS et OSEZ montrer aux autres de quoi vous êtes capables ! »

union sportive divonnaise

Récompense

> Récompense et montée en puissance

► Ils n'entendent pas encore le fameux « et 1 et 2 et 3 zéro ! » mais la nouvelle de la montée d'une division chez les -13 ans constitue pour les joueurs et les dirigeants de l'USD, à leur niveau, une véritable victoire et un premier pas vers encore plus de performances.

« Après deux tentatives infructueuses en poule des as, les joueurs et les éducateurs ont enfin été récompensés » précise le président du club, Jean-Luc Bonifay.



« C'est seulement la deuxième fois dans le Pays de Gex, après la montée du club de Ferney-St-Genis-Crozet en 1996, qu'un club accède à ce niveau de compétition » ajoute Olivier Gatel, leur entraîneur qui croyait à cet objectif depuis plusieurs mois déjà. « Je n'en ai pas parlé tout de suite aux enfants, j'ai préféré les faire adhérer à cet objectif au fur et à mesure et ils l'ont fait avec beaucoup d'enthousiasme et de lucidité ». Jean-Luc Bonifay précise : « cette progression au 1^{er} niveau de la ligue Rhône-Alpes est une belle réussite pour notre association. Nous pouvons croire maintenant que la politique de

formation que nous avons choisie avec Vincent Fernandez depuis 1997, à notre arrivée à la tête du club, quand celui-ci n'avait plus d'équipe des moins de 13 ans, est la bonne ».

Vincent Fernandez, le responsable technique, vous le racontera avec passion : « il a fallu construire et mettre en place un encadrement avec l'aide de joueurs seniors dans un premier temps, puis mener des actions dans les écoles primaires et faire de la promotion. Ça représente un investissement énorme sur nos loisirs, nos congés, notre vie familiale mais il ne faut pas minimiser le travail et l'assiduité des joueurs - deux entraînements par semaine + match le samedi pour certains - le soutien des bénévoles et des familles. » Ce succès va permettre à la prochaine équipe des moins de 13 ans d'évoluer à un meilleur niveau et donc de progressivement faire monter le niveau de jeu des équipes de l'Union Sportive Divonnaise (250 licenciés) ainsi que de Pays de Gex Foot. En effet, cette fédération de clubs gessiens (Divonne, Cessy-Gex, Ferney-St-Genis-Crozet), à l'image d'autres territoires tels que Meximieux ou Jura sud, intègre les joueurs de moins de 15 ans et de moins de 18 ans afin de « mutualiser les moyens de chaque club, travailler avec plus de joueurs, faire progresser le niveau et resserrer l'élite locale », selon Vincent Fernandez.

Avant toute chose, à l'USD, personne n'oublie et surtout pas son président, que « la pratique d'un sport, quel qu'il soit, permet aux enfants de se sociabiliser et surtout d'apprendre la tolérance et le respect d'autrui. »



Équipe - de 13 ans USD

Les dirigeants se félicitent aussi du « soutien sans faille de la commune » qui a su accompagner le football divonnais en aménageant les équipements sportifs adéquats.

« Nous sommes désormais aptes à nous développer et à permettre aux jeunes divonnais de pratiquer le football dans de bonnes conditions » ajoute Jean-Luc Bonifay, et ce, grâce à la construction d'un nouveau terrain d'honneur (prochainement opérationnel) et de nouveaux vestiaires. D'autres projets sont actuellement en attente - qui devraient voir le jour d'ici la fin du mandat - tels que la rénovation du terrain synthétique et la construction des futures tribunes.

Ces dernières comprendront aussi les locaux du club, un espace de rencontre et un club-house. « Nous attendons cela avec impatience car, pour l'instant, il nous manque un lieu de vie et de convivialité où les parents, les enfants et les bénévoles se retrouvent pour créer des liens » nous dit Vincent Fernandez.

Le président du club espère maintenant « susciter un mouvement de sympathie au sein de la popu-

lation divonnaise voire gessienne afin de permettre à l'USD de recueillir un soutien populaire qui lui fait encore défaut ».

Aujourd'hui, laissons le dernier mot aux joueurs et écoutons Charlie nous dire toute sa joie : « moi j'étais content car on avait raté de peu la montée l'an passé, avec une meilleure équipe. Cette année, on a fait que des bons matchs, on méritait cette montée et en plus, on est content de faire plaisir aux dirigeants et à Olivier (l'entraîneur). C'est vrai que pendant les derniers matchs, on savait qu'on allait monter, on était moins stressés et c'était plus sympa de jouer dans ces conditions. »



En bref...

• message aux associations divonnaises

L'équipe municipale rappelle que vous avez la possibilité d'insérer une dizaine de lignes pour annoncer des événements, des rendez-vous ou toutes autres informations utiles à l'ensemble de la population divonnaise, au sein de notre lettre et magazine municipal (dans la mesure de la place disponible). Nous vous remercions de nous faire parvenir avant le 25 de chaque mois vos textes sur support disquette (type Word) ou directement dans votre logiciel de messagerie électronique à l'adresse suivante : communication@divonne.fr

Merci d'avance

• sécurité vacances

Pour la quatrième année consécutive, la mairie met en place, pendant la période estivale (juillet et août), le service « sécurité vacances » pour les divonnais. Son fonctionnement est simple. Les policiers municipaux effectueront, conjointement avec la Gendarmerie Nationale, des rondes dissuasives dans les secteurs qui ont été signalés. Pour cela, il vous suffit d'informer la police municipale de vos périodes d'absence en téléphonant au 04 50 20 02 76.



Ce calendrier provisoire est susceptible de modifications.

Animations régulières de l'Office de Tourisme

► Pendant toute la saison :

• Les samedis du mois en ville

- 1^{er} samedi : brocante
- 2^{ème} samedi : rencontre artistique
- 3^{ème} samedi : marché artisanal
- 4^{ème} samedi : samedi en fête

• **Les Mardis Sympa**, chaque mardi de 14h30 à 17h30, un accompagnateur de l'Office de Tourisme vous emmène à la découverte du patrimoine local.

• **Randonnées** en moyenne montagne, le lundi et le jeudi.

• **Excursions touristiques** le mercredi et le samedi.

• **Visite des sources** : tous les matins de 10h30 à 12h30, en juillet et août. Visite de Divonne-les-Bains sur le thème des sources et de l'eau.

• **Estival Jazz**, concerts jazz en plein air chaque vendredi à 18h30 avec les meilleures formations de la région franco-suisse.

• **Pot d'accueil**, chaque mardi à 17h30 à l'Office du Tourisme, ouvert à tous.

► Pendant toute l'année :

Expositions de qualité sur toutes les formes de l'art. Salle de l'Office de Tourisme.

Cours de cuisine au restaurant le Vésenex-Maupassant. Le 22 juillet (Astuce et décoration d'assiette), le 7 octobre (Le Bleu de Gex), le 4 novembre (Le gibier de nos plaines et montagnes) et le 2 décembre (Foire Gras).

Animations ponctuelles

► Exposition urbaine :

Chaque été, le service culturel organise une exposition en ville d'art contemporain. Cette année : « **espectaculo insólito** » de Carmen Arvizu, du 22 juin au 30 septembre.

JUILLET 2004

Du 04 juillet au 29 août

Les courses hippiques

Entrée gratuite

Meeting de galop :

dimanche 4 juillet
dimanche 25 juillet
lundi 2 août
dimanche 15 août.

Meeting de trot :

lundi 16 août
mercredi 18 août
vendredi 20 août
dimanche 22 août
lundi 23 août
mercredi 25 août
vendredi 27 août
dimanche 29 août

5 au 9 juillet et du 12 au 16 juillet

Stages de foot

Contacts : Divonne Foot Vacances
06 80 62 46 53

13 juillet

Grand bal musette avec Yvette Horner

Espace Charles Aznavour
Contact : Domaine de Divonne

14 juillet

Fête du 14 juillet et les 40 ans du lac

Chaque année, dans la nuit tombante du 14 juillet, les arabesques de feu se reflètent dans le lac. En 2004, une soirée haute en couleur et en lumière remplacera le traditionnel feu d'artifice.

C'est un véritable spectacle pyrotechnique de 50 minutes qui sera proposé avec des projections d'images sur l'histoire du lac et de Divonne.

20h30 Retraite aux flambeaux, dépôt gerbe monument aux morts

Stage de l'équipe de France féminine d'épée

Du 18 au 23 juillet

Les escrimeuses sont en stage de préparation à Divonne avant les Jeux Olympiques à Athènes. Des démonstrations et des séances de dédicaces sont prévues.

21 juillet

Démonstration d'escrime sur la place de l'Office de Tourisme

19h00

30 juillet

Concert Harmonie des Jeunes

Église St-Etienne

AOÛT 2004

6 Août

Course cycliste en nocturne dans le centre-ville - Contact Union Cycliste Gessienne 04 50 40 78 25

Du 6 au 15 août

Exposition de peintures Jean Pierre LEBEL

Vernissage le 6 août à 18h30, salle des expositions de l'Hôtel de Ville.

Renseignement M. Lebel 04 50 48 37 25

21-22 août

Fête de la chasse au Port

Contact 04 50 20 09 29 M. Bizet

Du lundi 23 au mercredi 25 août

Le cirque MEDRANO présentera son nouveau spectacle « l'Arche de Medrano » près de la douane.

SEPTEMBRE 2004

14 septembre

Don de sang - salle des fêtes

7 septembre

Concert « Beethoven, Grieg, Dvorak » organisé par l'association Cello Arte au Théâtre de Divonne à 20h00, dans le cadre du 7^{ème} festival estival de musique de chambre.

Tarifs : 10, 12, 15 €

Contact à l'association au 04 50 20 18 82

Dimanche 12 septembre

28^{ème} Tour cycliste du Pays de Gex organisé par l'Union Cycliste Gessienne. Dernière étape Ferney-Divonne (98 Km) Parrain du tour : Bernard Thévenet Arrivée : parking de la gare

17, 18, 19 septembre

Lac - Nuits des carpes

Contact : AAPPMA

18 et 19 septembre

Journées du patrimoine

Du 18 au 26 septembre

Exposition de peintures Dominique Chanteloube

Vernissage le samedi 18 septembre

Renseignements : M. Chanteloube
03 84 66 12 96

25 et 26 septembre

Championnat Romand Lac - Club d'aviron

Philatélie et numismatie

Salle des fêtes

OCTOBRE 2004

1, 2 et 3 octobre

Lac - pêche à la barque

9 octobre

ASED - dîner paroissial

8, 9 et 10 octobre

Week-end russe en hommage à Tchékhov.

L'association Autour de la Russie et l'Office de Tourisme célèbrent le centenaire de la mort de Tchékhov. Expositions, artisanat, projections de films vidéo, lecture de nouvelles de Tchékhov. Villa Roland et salle de l'Office de Tourisme.

15, 16 et 17 octobre

Expositions « Les amis des champignons » - salle des fêtes

16 et 17 octobre

4 moteurs pour l'Europe au gymnase

19 octobre

Semaine bleue de la résidence des anciens à la salle des fêtes

23 octobre

Sapeurs pompiers - salle des fêtes

DÉCEMBRE 2004

1^{er} au 24 décembre

Noëls du monde

Organisation : Office de Tourisme de Divonne-les-Bains.

Animations anniversaires

Les 50 ans du casino de Divonne

Pour cet événement pas comme les autres, le Domaine de Divonne vous offre un cadeau inoubliable le jour de vos 50 ans. Votre dîner pour une personne dans l'un des restaurants du Domaine de Divonne, votre gâteau d'anniversaire servi avec une coupe de champagne et une nuit de rêve au Grand Hôtel... Tout au long de l'année, le restaurant le Léman vous propose de dîner et de danser pour fêter le 50^{ème} anniversaire du casino de Divonne.

Les 20 ans du Château de Divonne

Pour fêter ses 20 ans, le Château de Divonne, l'un des 10 Châteaux-hôtels 4* de GRANDES ÉTAPES FRANÇAISES, organise un concours de peinture durant l'été 2004. Tous les artistes en herbe ou confirmés, âgés de 18 ans et plus, peuvent participer à ce concours en vue d'une exposition. Le Château de Divonne est le thème de ce concours. Alors, à vos pinces !

L'exposition se déroulera du 6 au 16 septembre 2004 dans la salle d'exposition de l'Hôtel de Ville de Divonne-les-Bains. Renseignements : M. Sorti 04 50 20 00 32

LE PROGRAMME ITINÉRAIRE SANTÉ

Du 2 au 4 août et du 11 au 13 novembre

Stage Mieux Dormir® par le Docteur Jérôme Lefrançois et Madame Véronique Deschamps, psychologue.

Renseignements : Office de Tourisme Patricia Colnot - 04 50 20 51 61



> stationnement des gens du voyage

À propos du stationnement parfois anachronique de caravanes en certains points sensibles du territoire de Divonne, certains laissent sous-entendre que la municipalité ne fait rien. Ceci est totalement faux.

L'arrivée brutale d'une quarantaine de caravanes et véhicules divers au bord du lac par un beau dimanche à 13 heures ne demande seulement qu'une après-midi entière donc bien au-delà de 19 heures, de dialogue et de négociation à l' élu assisté de la Gendarmerie Nationale et de la Police Municipale, ceci pour éviter le pire ; toutes les communes du Pays de Gex, voire du bassin lémanique connaissent aujourd'hui ce phénomène. En fait, gérer à chaud ce type de « crise » ne constitue pas tellement une mince affaire.

La loi rend désormais obligatoire aux communes de plus de 5 000 habitants, l'aménagement d'une aire de stationnement pour l'accueil non sédentaire de 25/30 caravanes ainsi que la gestion ultérieure de ces infrastructures, avec délégation de la part de l'État des moyens financiers correspondants. Dans le Pays de Gex, comme les conseillers municipaux l'ont décidé, la communauté de communes s'est vue transférer cette compétence. Courant juin, la commission d'appel d'offres a choisi le maître d'œuvre, choix entériné par le conseil communautaire du 24 juin, permettant le démarrage des travaux de rénovation ou de réalisation des aires de stationnement à Gex, Divonne et Prévessin-Moëns / Saint-Genis-Pouilly, Ferney-Voltaire disposant déjà d'une aire de stationnement aux normes. L'application de la loi permettra en outre aux maires de saisir le Tribunal de Grande Instance de Bourg-en-Bresse en référé quelque soit le jour, pour obtenir sans retard l'expulsion des caravanes stationnant hors de ces terrains.

Enfin, en parallèle, la municipalité et les services techniques de Divonne-les-Bains, envisagent actuellement un terrain de secours lequel permettrait de faire face pour un temps très limité, le cas échéant, à une arrivée massive et impromptue de caravanes, de manière à rester le plus

humain possible vis à vis des gens du voyage, et s'attachent à garantir les secteurs sensibles de la ville contre toute forme d'intrusion possible.

Comme on le voit, il n'est pas question de rester les bras croisés.

**Pour la Majorité Municipale
Pierre Jobard
Liste « Divonne c'est vous »**

> la minorité s'exprime

Après les accusations de polémique, d'attaquer les services, de dire des âneries (rien que ça), on ferait du cirque (les élus sont des clowns) lorsqu'il nous arrive, en Conseil Municipal (CM) de poser des questions embarrassantes...

Notre édile réputé nous avait habitué à plus de retenue, rappelons nous la tempête des régionales de 98 ou la crise de l'eau. Perte de sang-froid, lendemain d'élections ? Il est vrai que nous n'étions que deux élus de notre liste au dernier CM, ce devait être plus facile !

Compte Administratif 2003 : des chiffres pour le bilan 2003. Nous ne l'avons pas voté, pourquoi ? Les dépenses de fonctionnement restent trop élevées. L'explication :

1. plus (+) de service à la population, est inexacte, on se défait de plus en plus sur la CCPG,
2. les dépenses de personnel sont en constantes augmentations (+10%) et ce ne sont pas les services traditionnels qui augmentent le plus. Les tâches d'entretien sont privatisées, transfert à la CCPG là aussi,
3. un flou entretenu entoure certains postes comptables (quel est le coût exact de la communication ?),
4. il a fallu la vente de la résidence hôtelière pour publier ce résultat,
5. il ne prend pas en perspective l'évolution des recettes communales,
6. le discours masque la réalité, la formule « on n'a plus de dettes » cache l'inscription d'emprunts exagérés - + 10 millions d'euros.

Notre 60^{ème} anniversaire : c'en est fait du monument aux morts.

Ce haut lieu du souvenir va disparaître de son emplacement. Tout est prêt. Les présidents d'associations concernées ont cédé sans résistance à Monsieur le Maire. La redynamisation commerciale et électorale du bas de la Grande Rue l'exige. Remisé dans son coin, il rejoindra le trou sans fond des oublis éternels. La vierge du clocher devait protéger la ville, ses habitants et le souvenir de nos soldats. Les occupants avaient essayé de le mutiler. Vous avez dit Patrimoine, les affaires sont les affaires, on n'a que le D-DAY qu'on peut !

**Les élus de la liste
« Divonne bon sens » :
Roger Martin, Jacques Tavier,
Nicolas Seinturier**

> fin de règne

La première moitié du mandat a amené la commune au bord du gouffre. La seconde moitié risque de nous faire faire un grand pas en avant...

Que se passe-t-il quand les revenus baissent et que les dépenses continuent à augmenter ? On court tout simplement à la faillite.

En 2002, les dépenses de personnel représentaient 50% du prélèvement sur les jeux. Aujourd'hui, elles atteignent 66%, alors que de plus en plus de missions autrefois accomplies par le personnel communal sont aujourd'hui sous-traitées.

Les dépenses de personnel augmentent (+30% de 1999 à 2003 et +8% de 2002 à 2003). Le produit des jeux baisse : de juin 2003 à mai 2004, le casino a rapporté 6,2 millions à la commune (tout de même quatre fois plus que vos impôts locaux). Il avait rapporté 26% de plus pendant les 12 mois précédents.

Grâce, entre autres, à notre très chère salle d'animation, les dépenses d'investissement ont bondi en 3 ans de 4,53 à 7,42 millions, soit une augmentation de 64%.

Nous sommes résolument favorables à une politique d'investissement en rapport avec nos ressources. Mais on ne peut pas tout faire à la fois. La construc-

tion d'un réseau pour les eaux pluviales qui devrait éviter de possibles inondations est prioritaire. Pour le reste (salle d'animation, aménagement urbain, complexe sportif, etc.) il fallait choisir et ne pas se lancer tête baissée dans 7 grands projets et 25 actions, c'est-à-dire dans une politique pharaonique d'investissements tous azimuts : il reste à payer 75% (soit 6,9 millions d'euros) des dépenses actuellement budgétisées pour la salle d'animation, soit plus de quatre années d'impôts locaux. Toutes ces ressources pour ce rêve de grandeur inadapté, mal situé et qui nous coûtera une fortune en frais de fonctionnement !

Pour équilibrer son budget, la commune a bradé la résidence hôtelière pour 1,6 million, soit une année de vos impôts locaux. Acculé, le maire n'a bientôt plus rien à vendre et veut emprunter massivement...

Qui va rembourser, alors que nos ressources suffisent à peine à assurer les dépenses actuelles de fonctionnement ? C'est le contribuable divonnais qui sera appelé à combler le déficit croissant.

Aussi le maire veut-il augmenter la population divonnaise pour répartir rapidement la charge entre 15000 Divonnais.

Il faudra alors de nouveau emprunter pour construire des écoles, des routes, des réseaux... Et que dire de la qualité de vie ?

Nous refusons cette spirale infernale. D'autant que les échecs sont patents, comme la privatisation de l'eau dite potable qui nous a amené une grave pollution. Nous allons même bientôt boire l'eau du Léman alors qu'une eau d'excellente qualité est envoyée en quantité dans la nature, parce que le maire n'a pas su en 13 ans mener à bien le projet d'embouteillage.

Élu en 2001 avec 51% des suffrages (33 voix d'avance sur la majorité) il en est à la moitié de son mandat. Nous ne sommes pas, nous, à la moitié de nos peines.

**Les élus de la liste
« Vivre À Divonne » :
Isabelle Coulon, Jean Dubout,
Isabelle Nuttall,
Jean-Claude Pruvost**

En bref...

• déchets

Le Pays de Gex dispose de 3 déchetteries, gérées par la Communauté de Communes du Pays de Gex :

Versonnex (04 50 42 74 74),
Saint-Genis-Pouilly (04 50 42 09 41),
et Péron (04 50 59 14 64).

Elles sont ouvertes 7 jours /7, sauf les jours fériés, du lundi au samedi

• De mars à octobre :
8h30-12h00 et 13h30-18h00

• De novembre à février :
8h30-12h00 et 13h30-17h00

Et le dimanche de 9h00 à 12h00.

Le service « Allô encombrants »
04 50 20 65 86

collecte les encombrants ménagers à domicile, sur simple appel téléphonique, pour les personnes ne pouvant se rendre en déchetterie faute de moyen de locomotion ou pour les personnes à mobilité réduite.

• santé publique

Distribution de comprimés d'iode stable en cas d'incident nucléaire important.

C'est bien avec le souci de protection de la santé publique que les ministres compétents ont décidé l'implantation d'un stock de comprimés d'iode stable dans chaque commune des départements sièges d'installations nucléaires ainsi que dans les départements limitrophes, dont Divonne-les-Bains, compte-tenu de la présence dans l'Ain de la centrale nucléaire de production d'électricité du Bugey.

En effet, l'ingestion d'iode stable permet la saturation de la glande thyroïde qui, dans ce cas, n'absorbera pas l'iode radioactif susceptible d'être dégagé en cas d'incident nucléaire grave.

Un protocole de distribution est mis en place par la municipalité, laquelle distribue dans chaque foyer avec des consignes d'emploi, ne saurait intervenir que sur ordre du préfet en cas de nécessité impérieuse.

Que chacun se rassure, il est très probable et même hautement souhaitable, que cette distribution, n'ait jamais lieu.

ville de demain

où en sont Les projets communaux ?

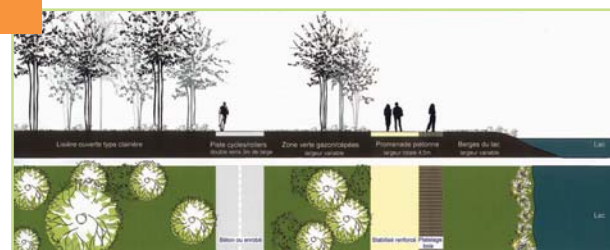


Le centre culturel et d'animations avance (1)

La livraison des travaux aura lieu à la fin du mois de juillet. Il ne reste, d'ici à l'inauguration officielle, qu'à finaliser les aménagements intérieurs : chauffage, électricité, sols et peintures et les aménagement extérieurs.

Les abords du centre culturel (2)

D'ici à la fin de l'année, la première tranche des travaux sera achevée. Il s'agit des aménagements du parvis (plantation d'une centaine d'arbres) et des parkings du centre culturel. Les tranches 2 et 3 interviendront progressivement en 2005 et 2006 (parkings suite et aménagements paysagers plus lointains).



Le centre de loisirs (3)

La partie restaurant est aujourd'hui achevée, les travaux se concentrent actuellement sur la réalisation du premier étage qui accueillera la salle de motricité. La livraison est prévue au 2^{ème} trimestre 2005.



Le nouveau collecteur des eaux pluviales (4)

Ces travaux d'embellissement de la Grande Rue sont actuellement terminés ce qui va permettre de commencer les aménagements de surface pour lesquels l'appel d'offres interviendra fin juillet pour des travaux à réaliser dès l'automne.

Projets

Aménagement du carrefour de Plan à l'automne : démolition de la maison à l'angle afin de sécuriser les piétons et d'améliorer la circulation.

Démolition d'une maison rue Fontaine (déjà réalisée) et installation d'une fontaine.

ville de demain

Travaux dans Les hameaux

Ce mois de juillet sera consacré à la sécurisation des zones sensibles, notamment à l'approche des écoles et à l'embellissement de nos hameaux :

- ▶ à Villard, il s'agit de relier le chemin du Cleizet à l'école avec la mise en place d'une passerelle sur l'Outaz,
- ▶ à Vesenex ce sont des travaux d'embellissement avec comme objectif principal la rénovation de l'éclairage public et du dallage. En effet nous allons assister à la création d'une petite place entre l'école et la fruitière. Compte tenu de l'ampleur du chantier il faudra prévoir quelques soucis de circulation. Nous remercions les habitants de leur grande compréhension,
- ▶ à Crassy, ce sont des ralentisseurs de circulation et la création de trottoirs,
- ▶ à Arbère, vont être installées des barrières afin de sécuriser la zone entre le centre et l'école.

Qualité de l'air

Chaque mois retrouvez l'indice atmosphérique (ATMO) dans votre « Je vis à Divonne ».

L'indice ATMO est représentatif de la pollution atmosphérique urbaine ressentie par la majorité de ses habitants. Il est calculé sur une journée entière et se mesure sur une échelle de valeur allant de **1 (excellent), 2 (très bon), 3 (bon), 4 (assez bon), 5 (moyen), 6 (médiocre), 7 (assez mauvais), 8 (mauvais), 9 (très mauvais) à 10 (exécrable)**.

Il vise à qualifier la qualité de l'air d'une unité urbaine homogène en fonction des mesures de quatre polluants, indicateurs de la pollution atmosphérique : le dioxyde de soufre (SO₂), le dioxyde d'azote (NO₂), l'ozone (O₃) et les particules en suspension (PM₁₀).

En cas de dépassement des valeurs prévues par la loi (pics de pollution), les procédures d'alerte sont déclenchées par le préfet du département qui peut décider de mesures de restriction de la circulation ou de mise en garde pour les personnes sensibles en général : personnes âgées, insuffisants respiratoires, enfants et femmes enceintes...

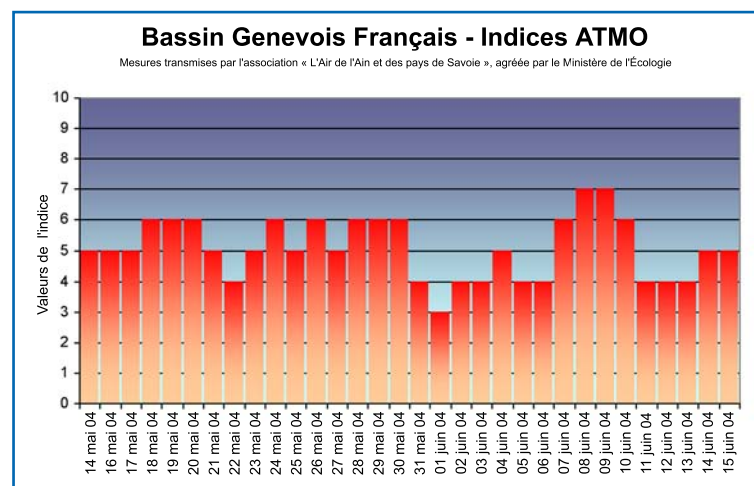
L'indice ATMO a été imaginé par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable et les associations agréées en charge de la surveillance de la qualité de l'air dans le cadre de la loi du 30 décembre 1996 sur « l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie ». Sur notre territoire, l'association « L'Air de l'Ain et des Pays de Savoie » se charge de ces mesures.

Depuis 2002, la Communauté de Communes du Pays de Gex participe pour l'ensemble du ter-

ritoire gessien, en tant qu'adhérente, au financement de cette structure. La station de mesure est installée à Ferney-Voltaire, Maison St-Pierre, rue de Genève, depuis août 2003.

Les mesures effectuées dans cette station servent, avec celles de l'agglomération annemassienne, à déterminer quotidiennement l'indice de la qualité de l'air du Bassin genevois français.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site www.atmo-rhonealpes.org



En bref...

- un tour du lac : La sécurité pour les piétons

Le samedi 5 juin, l'opération « tour du lac à vélo », organisée par la commune, a permis de promouvoir l'utilisation piétonne du lac. Les aménagements de circulation (pierres ou barrières en bois) sont programmés dans le temps, tous ne sont pas encore réalisés pour des raisons de coût et certains sont temporaires. Cet été, la circulation automobile sera interdite sur le tour du lac ; seules deux portions de voie seront encore malheureusement accessibles aux voitures : la voie de desserte du chantier du centre culturel et la voie de desserte du restaurant du bord du lac.

L'objectif d'avoir un pourtour du lac entièrement piétonnisé sera effectif en 2005.



- feux et tontes

Attention à la réglementation
Les feux à Divonne sont rigoureusement interdits. Pour vous débarrasser de vos déchets (carton, végétaux...), 3 déchetteries sont à votre disposition sur le Pays de Gex. La plus proche est à Versonnex. Les tontes sont autorisés du :

- ▶ lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
- ▶ samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- ▶ dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Merci de respecter ces règles de civisme et de bon voisinage.

pollution des eaux : système d'alerte

Le système d'alerte téléphonique de crise, inondations, rupture de canalisation, crise sanitaire : la sécurité de l'alimentation et la qualité de l'eau sont des exigences prioritaires des consommateurs et font l'objet d'une attention permanente de la part de la Compagnie Générale des Eaux.

En cas d'incident sur les services d'eau potable et d'assainissement, la Générale des Eaux propose aux collectivités un nouveau service : l'information en temps réel des habitants par téléphone.

Les habitants concernés par les événements peuvent recevoir des informations par téléphone (hors liste rouge et téléphone portable) :

- ▶ dès le début de la crise : un message d'alerte prévient de l'incident et indique les précautions à prendre ;
- ▶ en cours de crise : des informations complémentaires sont fournies, notamment pour l'approvisionnement en eau de secours ;
- ▶ dès la fin de l'incident : un message de retour à la normale est diffusé.

En bref...

• en route pour La Provence

Sur les pas de Daudet et Pagnol, beaucoup en ont rêvé... Les élèves de CM1 et CM2 de l'école primaire de Divonne centre, des classes de Martine et Jean-Paul Flochon, l'ont fait. Jeudi 3 juin : il est 5h00 du matin, départ de Divonne ; il fait gris. Mais quelques heures plus tard, c'est la mine réjouie que les élèves arrivent en Camargue, à la manade au milieu des taureaux. On se croirait en Espagne... Olé !

Puis le Moulin de Daudet a eu son effet magique, perché au-dessus de Fontvieille. Aux 32 vents qui soufflent sur la Provence, s'ajoutait celui de la bonne humeur.



Puis nous prenons la direction des Baux-de-Provence où nous visitons un santonnier. Puis ce fut le château où le groupe a dormi, dominant Marseille avec Notre-Dame de la Garde qui veille sur eux. Le lendemain, 9 Km à pied au milieu de la garrigue où flottait l'accent marseillais du guide. Enchanté, le groupe cheminait, cherchait des yeux la Bastide, ou la grotte du Gros Hibou. Puis ce fut le retour, repas sympathique sur l'autoroute dans une cafétéria. Arrivés à Divonne on n'entendait que des : « Lili... Marcel... Lili... Marcel... » Nous ramenions 49 élèves qui se prenaient pour l'ermite des collines provençales.

Martine et Jean-Paul FLOCHON

ville internationale CIFAL

Rencontres et échanges transfrontaliers sur le développement durable, organisés par le CIFAL DIVONNE (Centre International de Formation des Acteurs Locaux) : 1^{ère} session le 21 septembre 2004.

Le CIFAL Divonne organise, le 21 septembre prochain à Divonne les Bains, la première journée de sa série de 7 sessions annuelles du Programme Transfrontalier et Régional de Formation des Acteurs Locaux au Développement Durable. Les grands enjeux et les grandes problématiques du bassin franco-valdo-genevois ne peuvent se concevoir qu'au travers d'un réel dialogue transfrontalier, qu'il s'agisse de la gestion de l'eau, des transports, du logement et du développement urbain, de l'emploi, etc.

Ces sessions s'adressent aux élus des collectivités locales françaises et genevoises, aux fonctionnaires et cadres territoriaux, aux associations ; elles sont ouvertes aux entreprises et organisations professionnelles.

Le déroulement de chaque journée est conçu de façon à laisser une large place aux échanges d'expériences et aux débats, afin que les informations et documentations apportées répondent aux attentes des participants.



En proposant le thème « développement durable et enjeux transfrontaliers » pour le 21 septembre, le CIFAL ouvre la série des sessions par une rencontre d'information, d'échanges et de débats, centrée sur une approche du développement durable, à partir d'exemples en quatre temps :

- ▶ les enjeux et la pertinence de la région transfrontalière dans l'objectif d'un développement durable,
- ▶ deux actions engagées de coopération transfrontalière : l'eau et les bio déchets,
- ▶ une étude de cas sur le thème majeur des transports transfrontaliers : la liaison St-Julien - Genève,
- ▶ une présentation du rôle des principaux acteurs de la coopération transfrontalière : nationaux, internationaux, collectivités locales, entreprises, associations.

Une introduction rappellera brièvement les enjeux, fondements et valeurs du développement durable, et une table ronde finale tentera d'exprimer les perspectives de la coopération transfrontalière dans l'objectif d'un développement durable.

Six autres sessions auront lieu d'octobre à décembre, chacune abordant une problématique spécifique de la région franco-valdo-genevoise.

Renseignements : CIFAL Divonne – TLI
Tél. 04 50 20 12 99
Courriel info@cifal-divonne.org

ville internationale Koweït

> interview de Didier Laï

1) JVD : Comment êtes-vous rentré en contact avec les organisateurs de ce salon ?

DL : Ce n'est que très tardivement, c'est à dire fin mars 2004, que la commune a été contactée par le réseau du commerce extérieur appuyé par l'Ambassade de France pour participer au salon « Made in France » organisé au Koweït du 2 au 6 mai.

2) JVD : Quelle est la vocation de ce salon « Made in France » ?

DL : Ce salon annuel a pour ambition de montrer le savoir faire et l'image de la France au Koweït où nos intérêts sont sous représentés par comparaison avec d'autres puissances économiques, comme les États-Unis notamment. De plus, le fait que l'Irak ne soit séparé que d'une centaine de kilomètres de Koweït city, a permis aux exposants d'être sollicités dans le cadre des perspectives de reconstructions massives de ce pays, quasiment détruit par la guerre.

En réalité ce sont au total 3 raisons essentielles.

La première est que nos amis koweïtiens ont tellement sollicité les organisateurs, que ces derniers ont tout fait pour que la commune et son maire viennent à Koweït city. En effet Divonne jouit d'une image et d'une notoriété extraordinaires auprès des familles influentes koweïtiennes pour lesquelles la qualité de vie à Divonne est excellente. Au début des années 90, la commune a également mis à disposition des enfants, dont les familles avaient été contraintes de fuir leur pays lors de l'invasion par l'armée Irakienne, des places dans les écoles.

La seconde vient du fait que la municipalité porte des projets ambitieux qui nécessitent l'apport de fonds d'investissements conséquents, à l'image des aménagements du Parc de loisirs autour du lac, du projet d'aménagement du quartier de la gare et enfin de l'embouteillage de l'eau.



M. Etienne Blanc entouré de M. l'ambassadeur de France au Koweït (2^{ème} à gauche) et du vice-ministre en charge du tourisme du Koweït (2^{ème} à droite)

3) JVD : En acceptant cette participation quelle était la motivation de l'équipe municipale ?

DL : En ce qui concerne notre commune d'autres perspectives, que celles décrites ci-dessus, sont bien sûr rentrées en ligne de compte.

C'est d'ailleurs la possibilité de développement de l'eau de Divonne qui a suscité un fort intérêt de la part d'une société privée koweïtienne. Des négociations sont en cours et un dialogue hebdomadaire permet d'avancer rapidement sur ce sujet.



Enfin, promouvoir Divonne, avec une capacité d'accueil et d'hébergement en plein développement (400 chambres supplémentaires) était une occasion à saisir, que l'équipe municipale n'a pas laissée passer.

4) JVD : Quels ont été les moments forts du salon ?

DL : L'inauguration en présence du vice-ministre en charge du tourisme et de l'ambassadeur de France M. Claude Losguardi (voir photo ci-après).

L'interview télévisée de Messieurs Etienne Blanc sur l'aspect politique et le rapprochement de la communauté française et koweïtienne, et de moi-même sur l'aspect touristique. Cette émission est la jumelle de notre « Télé matin » et dispose d'un audimat très important au Koweït et dans le golfe arabo-persique.

5) JVD : Quelle suite souhaitez-vous donner à cette opération l'année prochaine ?

DL : L'essentiel a été fait à travers l'établissement de contacts politiques avec des personnes des ministères et des ambassades. Au niveau économique nous verrons ce qui va se passer avec les différentes sociétés avec lesquelles nous avons entamé des négociations pour des investissements importants sur la commune.

En matière touristique, il est indispensable pour Divonne, au vu des nombreux investissements, de développer des contacts dans cette région du monde, et cette opération doit maintenant trouver écho auprès de l'organe en charge du tourisme...



Déjeuner chez M. Ahmad Al-Thuwainy (au centre), avec monsieur l'ambassadeur de France (à sa gauche) Koweït, le 3 mai 2004

Divonne, l'ouverture

• Nouveaux Divonnais

Vous habitez Divonne depuis le 1^{er} janvier 2004 : ce message vous concerne. Une réception à votre intention, offerte par la municipalité, sera organisée en fin d'année afin de faire votre connaissance. Merci de bien vouloir adresser vos coordonnées au secrétariat du maire (par téléphone au 04 50 20 47 00, par courrier à l'adresse de la mairie ou par courriel mairie@divonne.fr) pour qu'une invitation nominative vous soit adressée.

• conseil municipal du 14 juin

Le compte administratif 2003

Le conseil municipal s'est réuni en ce mois de juin pour adopter le compte administratif de l'année 2003. C'est un exercice un peu fastidieux puisqu'il s'agit de répertorier les dépenses et les recettes de l'année écoulée et d'arrêter les comptes. Pour l'exercice 2003, le résultat excédentaire de la section de fonctionnement était de 2 993 632,15 € et a été transféré sur la section d'investissement. Cela a permis de financer les gros investissements que la commune réalise actuellement. Mais c'est surtout un exercice nécessaire puisqu'il permet de constater les évolutions des différents postes budgétaires. Le chiffre le plus marquant est celui des dépenses réelles de fonctionnement. Elles s'élevaient à la somme de 9 907 357,79 € en 2002 et elles se sont élevées à la somme de 9 849 576,17 € en 2003. Cela signifie qu'en 2003, les dépenses de fonctionnement n'ont pas augmenté. C'est le fruit d'une bonne gestion des deniers publics et d'une parfaite maîtrise des services administratifs. 2004 sera sans doute une année plus difficile du fait du tassement du produit des jeux. Mais les exploitants du casino et les élus comptent sur une reprise de l'exploitation des jeux dès la fin de l'année 2004 et une amélioration significative sur l'année 2005. Parallèlement, les recettes de fonctionnement de la commune augmentent régulièrement du fait notamment des rentrées fiscales. En raison d'une croissance marquée à Divonne-les-Bains, elles ont augmenté de 5,07 % en 2003 et sont prometteuses pour l'année 2004.

Renseignements pour l'été 2004

> OFFICE DE TOURISME

Tél. 04 50 20 01 22
Fax 04 50 20 32 12
www.divonnelesbains.com
divonne@divonnelesbains.com
Horaires :
semaine de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 19h00, sauf mardi 10h00
Dimanche et jours fériés de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 17h00
Randonnées organisées par l'Office de Tourisme :
les lundi et jeudi après-midi
Tarifs :
Tarifs selon la destination, information et réservation auprès d'Alain Girod à l'Office de Tourisme

> THERMES

Tél. 04 50 20 05 70
Horaires :
semaine de 9h00 à 20h30, nocturne fitness le lundi et le mercredi jusqu'à 21h30, samedi de 9h00 à 18h00, dimanche de 9h00 à 14h00.

Tarif :
15 € pour l'entrée à « l'espace détente plus »

> CASINO

Discothèque La Baraka
Tél. 04 50 40 33 91 - de 21h30 à 4h00 (fermée les mardis et mercredis)

> ESPACE CHARLES AZNAVOUR

Tél. 04 50 40 33 95

> HIPPODROME

Calendrier des courses 2004

Meeting de galop :
dimanche 4 juillet
dimanche 25 juillet (Q)
lundi 2 août (Q)
dimanche 15 août

Meeting de trot :
lundi 16 août (Q)
mercredi 18 août (Q)
vendredi 20 août (Q)
dimanche 22 août (Q)
lundi 23 août (Q)
mercredi 25 août (Q)
vendredi 27 août (Q)
dimanche 29 août (Q)

> GOLF

Tél. 04 50 40 34 11
Horaires :
de 07h30 à 20h00
Tarifs :
semaine : 50 €
week-end : 80 €
Événement :
« La grande semaine du Golf »
du 18 au 24 juillet

> MINI-GOLF « Joy's Club »

783, avenue des Alpes (bord du lac)
Tél. 04 50 20 14 12
Karting enfants, location de vélos et rosolies, restauration assurée tous les jours
Horaires:
de 10h00 à 23h00

Tarifs :

adulte : 5 €
enfants (jusqu'à 12 ans) : 3,5 €

> CLUB NAUTIQUE

Cours de voile et location de pédalos - Tél. 04 50 20 06 40

> CLUB DE TENNIS

Rens. 04 50 20 02 00

> FORESTLAND

Avenue du pont des îles
Tél. 04 50 20 53 94
Fax 04 50 20 86 57
www.forestland.net

Horaires du 26 juin au 8 septembre :
tous les jours de 10h00 à 19h00

Horaires du 11 septembre au 3 novembre :
les week-end de 12h00 à 18h00 (dimanche 11h00) et vacances scolaires

Tarifs :
• jeux au sol et Forest Jump :
enfant de moins de 3 ans : gratuit,
enfant de 3 à 16 ans : 5 €,
adulte accompagnant : gratuit ;
• entrée parc, parcours acrobatique et un saut Forest Jump :
parcours vert : enfant mesurant moins de 1,20m : 10 € ;
parcours bleu : enfant mesurant plus de 1,20m et adulte : 12 € ;
parcours jaune et rouge : enfant mesurant plus de 1,40m : 15 € et adulte : 20 €.
Location de trottinettes électriques

> CENTRE D'ANIMATION

Rue du Mont Blanc (école du centre)
Tél. 04 50 20 30 93

Ouvert du jeudi 1^{er} juillet au vendredi 27 août
Enfant de 3 à 11 ans
Enfant de 12 à 17 ans
Espace Jeunes
Accueil des enfants dès 8h00
Tarifs pour une journée avec repas :
enfant allocataire résidant à Divonne : 14,40 €,
enfant non-allocataire résidant à Divonne : 17,40 €,
enfant allocataire ne résidant pas à Divonne : 21 €,
enfant non-allocataire ne résidant pas à Divonne : 24 €,
prix de la carte d'adhérent : 8,80 €.

Activités d'initiations sportives :
du 12 au 16 juillet :
grande semaine du spectacle
12 et 13 juillet :
échange transfrontalier en Suisse
Jeudi 22 juillet et jeudi 19 août :
initiation à l'astronomie et observation du ciel
3 et 4 août :
échange transfrontalier à Divonne
Initiation à la voile, à l'escrime, au tennis, à l'équitation, aux arts plastiques
Pour les plus grands : Forestland, Lasergame, planche à voile, labyrinthe aventure, minigolf, tournoi de foot, stage BD, beach-volley, kayak, visite de l'ONU...

- **Piscine : ouverte au public du jeudi 8 mai au dimanche 7 septembre 2004 inclus, de 10h00 à 20h00 pendant toute la saison**
- **Plage : ouverte au public du dimanche 1^{er} juin au dimanche 31 août 2004 inclus, de 10h00 à 19h00 pendant toute la saison**

PISCINE

Tarifs 2004 en Euros

Adulte plein tarif	3,70
Adulte 17h00 - 20h00	1,85
Enfant moins de 4 à 17 ans et étudiant sur présentation carte	1,85
Enfant résident - de 16 ans	1,20
Enfant - de 3 ans	Gratuit
Groupes scolaires de la commune, pers. handicap.	Gratuit
Groupe/colonie	1,20
12 entrées adultes	37,00
12 entrées enfants	19,00
Cabine entrée non-comprise	3,60
Carte saison adulte tennis inclus	78,50
Carte saison enfant tennis inclus	42,50
Carte saison résident adulte (piscine et plage)	55,00
Carte saison résident enfant (piscine et plage)	23,00
Carte saison employé communal (piscine et plage)	10,80

Tennis

Location du court (1 heure)	9,50
-----------------------------	------

Plage

Tarifs 2004 en Euros

Adulte	1,55
Enfant	0,55
Groupe/colonie	0,55
Carte saison adulte	26,00
Enfant - de 3 ans, personnes handicapées	Gratuit

Pour l'établissement d'une carte saison :

retrait à l'entrée de la piscine sur présentation d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile (quittance récente EDF, téléphone, loyer).

- les cartes saison piscine donnent accès à la plage
- téléphone piscine : 04 50 20 03 81 et plage : 04 50 20 04 96

Bon été à tous !

je vis à divonne
12

rendez-vous en septembre
pour la lettre d'informations municipales
• dossier spécial bilan de mi-mandat

